

Rosny-sous-Bois, le 12 Octobre 1965.

Par Express
le 14.X.65

Breisch & Rau,
7441 Neckartenzlingen,
Württemberg,
République fédérale d'Allemagne,

Cher Monsieur,

Merci pour vos lettres du 6 et du 21 Septembre 1965.

Je me suis absenté de Paris, comme vous le savez, et à mon retour j'ai essayé de vous envoyer les 1.000 DM. demandés. Néanmoins, les autorités françaises ont reffusé le permis car nous avons seulement le droit d'exporter la somme correspondante à 400 DM. par mois. Au delà de cette somme il faut présenter des factures visées par la Douane. Or à ce moment là je n'avais pas encore reçu les factures. Ensuite, lorsque les factures sont arrivées, j'ai commencé les démarches pour obtenir l'exemption de droits de douane en faisant valoir ma condition d'étranger. Il y a des chances pour que cela marche. Autrement il me faudra payer 31 % d'impôt sur le prix total, c'est-à-dire emballage et transport compris.

Depuis une semaine je traîne de bureau en bureau dans les services de Douane. Maintenant tout semblerait être prêt et fini d'ici quelques jours. Avec l'appui de l'Ambassade du Brésil on m'accordera la détaxe. Une fois tous les papiers visés par la Douane, et à ce moment là seulement, j'aurai le droit de vous expédier les 2.240 DM. que je vous dois. Je vous les enverrai aussitôt.

Je suis vraiment navré de tous ces contretemps et compte sur votre compréhension.

J'ai hâte d'avoir la presse chez moi et je vous enverrai aussitôt une épreuve.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, à mon amical souvenir.

Sérvulo Esmeraldo

6, Avenue de la République,
Rosny-sous-Bois,
Seine.